

Mende, le 1^{er} octobre 2020

Objet Direction d'école : Charge de travail et consignes syndicales

Monsieur l'Inspecteur d'Académie-Dasen de la Lozère,

Depuis plusieurs mois, les directrices et directeurs d'école de notre département subissent des conditions de travail dégradées. La gestion de la crise sanitaire est venue se greffer sur une situation déjà compliquée, source d'épuisement pour les personnels occupant ces fonctions.

Cet état de tension, avivé par des changements fréquents de mise en œuvre des dispositifs sanitaires annoncés au dernier moment, est palpable. L'épuisement professionnel s'ancre désormais dans le quotidien des directrices et directeurs d'école, avec un impact prévisible sur leur santé. Nos collègues s'interrogent sur l'avancée des mesures de simplification des tâches de direction ou encore sur la promesse ministérielle relative aux décharges de direction supplémentaires dès cette rentrée. Les directrices et directeurs d'écoles de moins de quatre classes sont également inquiets de l'impact que pourraient avoir les problèmes de remplacement sur leur décharge mensuelle ou trimestrielle.

Ainsi, je vous informe des consignes nationales du SE-Unsa données aux directeurs ainsi que de notre démarche globale :

- le SE-Unsa réactive la consigne « Je ferai quand je pourrai » : nous appelons les directeurs à prioriser les tâches à destination des élèves et des enseignants, celles en lien avec la sécurité, et à répondre aux demandes institutionnelles par « Je ferai quand je pourrai ». Il ne s'agit pas de ne pas réaliser mais bien de différer certaines tâches moins urgentes.
- le SE-Unsa engage également les directeurs à utiliser les fiches du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) pour mettre en lumière leurs conditions de travail et la réalité des risques psychosociaux auxquels ils sont confrontés.
- le SE-Unsa, faisant suite à la procédure d'alerte sociale déposée le 26 août, a déposé un préavis de grève couvrant toute la fin de l'année 2020 afin de pouvoir envisager une journée d'action en fonction de l'évolution des discussions ministérielles sur la direction d'école.

Restant à votre disposition pour tout échange sur cette situation difficile et préoccupante, nous vous assurons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de notre profond dévouement au service public d'éducation.

Agnès Bonnal-Saint-Dizier
Secrétaire départementale SE-Unsa Lozère

